

Robert Salais

A la découverte du fait social 1890-1900

In: Genèses, 2, 1990. A la découverte du fait social. pp. 2-4.

Citer ce document / Cite this document :

Salais Robert. A la découverte du fait social 1890-1900. In: Genèses, 2, 1990. A la découverte du fait social. pp. 2-4.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1990_num_2_1_1339



A la découverte du fait social 1890-1900

tonnante fin de siècle que la décennie 1890. Se développent, en France, le droit social et la sociologie; la « question du travail » fait l'objet de débats parlementaires et de textes législatifs; le besoin est ressenti d'institutions sociales nationales (retraites, assurances chômage, salaire minimum...) qui compléteraient ou se substitueraient aux institutions de patronage des entreprises... Tout, au fond, tourne autour d'une question (ou d'une aporie). La pensée libérale ne connaissait qu'une société issue de l'interaction de volontés individuelles s'attachant à une classe très générale d'objets licites. Entre la loi exprimant la volonté générale et la volonté individuelle libre, il y avait un espace animé par les contrats que la pensée libérale s'interdisait d'observer. Or voici que cet espace s'encombre progressivement de conséquences, de faits, spécialement dans le domaine de l'économie et du travail, dénoncés dans de multiples lieux de la société, non prévus et même imprévisibles quoique, à n'en pas douter, produits par l'interaction de ces volontés individuelles. Que faire de ces « faits sociaux »? Comment les observer et, ainsi, les découvrir? Comment les constituer en savoirs? Comment agir sur eux?

La question n'est évidemment pas nouvelle pour ce siècle. Ce dossier de Genèses voudrait suggérer que la nouveauté des années 1890 réside dans l'émergence de réponses positives et pratiquables à cette question. Il devient dans ces années, possible de relier la connaissance théorique des « faits sociaux » à une action sur le monde social efficace (autrement dit, dont le résultat apparaisse conforme, globalement, aux attentes de l'action). Nous souhaitons commencer à souligner les multiples dimensions et déterminations de ce processus dont l'analyse ne relève, à proprement parler, ni de l'histoire économique ou sociale, ni de l'histoire des idées, ni de la sociologie des institutions... mais concerne l'ensemble des sciences sociales. Ce processus est d'autant plus mal connu que les interrogations de la recherche contemporaine à son égard sont marquées par les découpages hérités de ce passé. Pourtant, la lecture des articles devrait montrer, nous l'espérons en tout cas, à quel point des questions communes « circulent » d'un point à l'autre de la société à cette époque, tout en étant élaborées de façon plus ou moins spécifique en chacun de ces points.

L'article de Claude Didry sur le développement croisé des œuvres de Léon Duguit et d'Émile Durkheim suggère la multiplicité des réponses possibles, entre la fin des années 1880 et le tournant du siècle, à la question du fait social.

L'individu et le collectif, leur rapport, les médiations entre l'un et l'autre font l'objet, de la part de Duguit et de Durkheim, d'une analyse complète et mouvante. Leur réflexion s'approfondit dans ces années dans une conjonction serrée avec la politique, mais selon un processus qui est à l'opposé d'un opportunisme. L'hypothèse doit être faite qu'au sortir de la longue dépression des années 1870 et 1880, la séparation entre mouvement long et mouvement court s'est atténuée. De l'imbrication des deux résulterait que Durkheim et Duguit peuvent établir immédiatement un rapport fondamental entre l'événement social et politique et la question théorique. On l'aperçoit, par exemple, dans l'évolution de leur analyse des groupes intermédiaires. En ce sens-là, souligne Claude Didry, les règles de la méthode sociologique peuvent être lues aussi comme un programme de gestion de la société. Rien n'est, non plus, encore ossifié ni dogmatisé, d'où une mobilité intellectuelle. Certes l'un et l'autre s'appuient sur des traditions de pensée, pour partie communes, pour partie différentes et l'article montre comment de la différence des perspectives et des enracinements institutionnels prennent forme deux sciences séparées. Cependant ces traditions jouent surtout le rôle de matériaux où l'on puise, que l'on agence, dont on s'inspire, quitte, au départ, à les importer (Spencer), et non celui d'un cadre contraignant auquel on se sentirait tenu, même s'il fallait le payer d'un échec.

Là où s'exerce le plus immédiatement la contrainte de réalité - dans l'entreprise -, la cohérence, si nécessaire, de la perspective, le choix du « monde » dans lequel inscrire ses choix et ses actions apparaissent plus malaisés à découvrir. Pourtant l'urgence quotidienne y est la plus pressante. Cette quête relève, selon l'heureuse expression de Françoise Birck, de l'activité du « bricolage ». Soumis à une grande variété de contraintes, tenant au marché, aux techniques et aux savoirs disponibles, à la personnalité de ses travailleurs, aux lieux, les dirigeants des cristalleries de Baccarat (qu'on ne peut dissocier dans l'analyse des autres membres de cette collectivité) doivent agencer, sans cesse, pour la réussite de leur produit des ressources multiples, également variées selon ces mêmes paramètres (marché, techniques, savoirs...), locales, nationales ou internationales. Françoise Birck décrit l'histoire de ces agencements. Il se fait jour peu à peu, sur deux générations, que ces ressources relèvent de deux ordres différents, le patronage et l'organisation industrielle. Le « fait social » est, pour cette entreprise en cette fin de siècle, le visage que prend l'obtention d'un compromis viable et économiquement efficace entre patronage et organisation industrielle. Est-ce cela le paternalisme? La question peut être posée. L'étude des politiques sociales est insuffisante. La synthèse monographique montre la nécessité d'un examen rigoureux et complet des cohérences et des contradictions entre toutes les dimensions de l'entreprise.

La mise au point de méthodologies d'observation du « fait social » et des institutions chargées de les mettre en œuvre demeure une histoire trop peu explorée. Elle constitue un point aveugle des sciences sociales, sans doute parce qu'elle est au fondement de leur constitution. Aussi était-il important pour ce dossier d'esquisser une telle histoire et d'examiner la naissance de deux insti-

tutions, à peu près au même moment et pour une ambition semblable, mais dans un contexte national influant de façon spécifique : le Labour Department en Grande-Bretagne et l'Office du travail en France. Cette histoire est sujette à deux dangers symétriques, celui d'une histoire interne de l'institution qui prend comme une explication suffisante les discours de ses acteurs, celui d'une histoire externe qui dénonce, sous le masque des intentions, les rudes causalités objectives. On n'y échappe pas sans mal.

L'article de Roger Davidson décrit les multiples facteurs, internes et externes, qui sont à l'origine de la création du Labour Department, mais sans trancher sur leur importance respective, ni sur leur emboîtement. Son matériau prend en compte les trajectoires sociales et les idées des « réformateurs sociaux », des hommes politiques et des syndicalistes qui sont intervenus, directement ou indirectement, dans cette création. Il suggère qu'on ne peut avoir une lecture immédiatement politique du rôle social attribué à la statistique du travail, d'où une convergence en sa faveur. De l'option libérale (permettre à chaque individu de s'aider lui-même) au socialisme d'État, en passant par la recherche du consensus entre groupes sociaux, tout a été envisagé. Les plus méfiants, face à la statistique du travail, furent, en définitive, les Trade Unions. Les difficultés de mise au point de la méthodologie furent considérables. Les Anglais (Galton, Pearson Yule...) sont les inventeurs de la statistique mathématique, mais, quoique nombreux à participer au Labour Department, ils n'arrivèrent point à y imposer leurs méthodes. Roger Davidson suggère que l'échec provient d'une sorte de pragmatisme politique des classes dirigeantes, peu pressées de concevoir une action générale et uniforme sur le monde social.

Nous avons tenté, avec Jean Luciani, de décrire comment une contrainte d'effectivité prend forme de divers côtés du corps social et s'impose peu à peu dans la genèse de l'Office du travail. Observer, certainement, mais pour quoi faire? La connaissance doit être utile à une action, mais, réciproquement, elle ne peut l'être que si elle restitue des « faits ». La méthodologie de colecte des faits ne peut être indépendante des modalités de l'action envisagée sur le monde social. On peut estimer, rétrospectivement, que les disciples de Le Play l'avaient compris : partisans d'une gestion sociale décentralisée dans l'entreprise, dans la localité, au sein de groupes intermédiaires, ils militaient pour une connaissance des faits sociaux par proximité et familiarité et ils avaient une méthode pour cela : la monographie. En concevant une identité immédiate entre connaissance et actions, le positivisme, par ailleurs si influent, saura-t-il élaborer des « faits sociaux » adaptés au compromis républicain de la fin du siècle ? Toujours est-il que la statistique, en favorisant une lecture du fait social abstraite de ses déterminations territoriales et professionnelles, tend, alors, à donner à ce fait social le caractère de normes, de modèles généraux propices à son intégration dans l'appareil d'État.